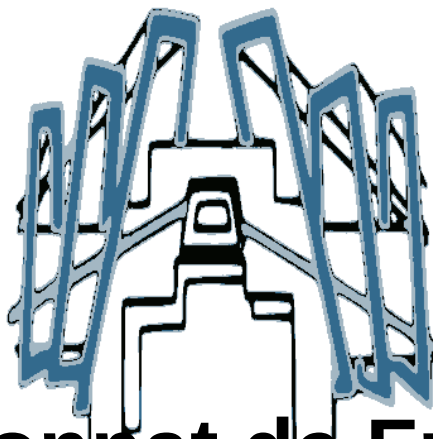


<https://tonkin.etab.ac-lyon.fr/spip/?championnat-de-france-de-lutte-a-53>



Championnat de France de lutte à la Réunion

- Le collège - Association Sportive - années précédentes -



Date de mise en ligne : mardi 24 novembre 2015

Copyright © Collège du Tonkin - Tous droits réservés

A propos du projet

L'équipe du collège du Tonkin de Villeurbanne, championne inter-académique 2015, est qualifiée pour les prochains championnats de France UNSS de Lutte qui se dérouleront sur l'île de la Réunion du 27 mars au 4 avril 2016.

Cette équipe (6 jeunes lutteurs au total) est constituée pour partie de l'équipe minime garçons et complétée par un(e) jeune officiel(le), benjamine ou minime fille.

Ces championnats ont plusieurs objectifs de différente nature :

Objectifs généraux :

- Permettre à des élèves d'une population scolaire mixte de vivre une expérience humaine et sportive inoubliable
- Ouvrir notre jeunesse vers l'extérieur en côtoyant des gens de cultures différentes, de milieux de vie différents et/ou s'exprimant dans une langue différente
- Développer des échanges
- Appréhender et promouvoir le patrimoine local de la Réunion
- Réinvestir des acquis des autres disciplines (maîtrise de la langue française et anglaise, connaissance du monde, communication)
- Responsabiliser les membres de l'association sportive et ses adhérents

Objectifs sportifs :

- Promouvoir la lutte scolaire comme une pratique éducative (construction des rapports à la règle, à l'effort, au corps)
- Motiver les jeunes lutteurs et les préparer aux compétitions nationales
- Permettre une confrontation avec des partenaires extérieurs

A propos du financement

Notre participation à ces championnats dépend de notre capacité à réunir le budget exceptionnel de 10 000 €, c'est pourquoi nous avons l'honneur de solliciter votre soutien financier. Envoyez vos dons directement au collège (As du collège du Tonkin, 2 allée du Lys Orangé 69100 Villeurbanne), à l'ordre de l'AS du collège du Tonkin, un reçu fiscal pourra vous être délivré.

Ce budget prend en compte, pour l'ensemble des lutteurs et des deux accompagnateurs, le transport aérien, les transports terrestres, l'hébergement en centre puis chez l'habitant, les animations, les repas ainsi que l'inscription aux compétitions (Championnats de France et Challenge National de lutte sur sable).